

# Mémo des parents

## Modalités d'inscriptions aux services périscolaires (garderie du matin/soir et restaurant scolaire) et à l'accueil de loisirs du mercredi.

### **Le service Enfance Jeunesse organise et gère :**

- Les services périscolaires des 2 groupes scolaires publics : garderie du matin et du soir, pause méridienne, restaurant scolaire
- Les accueils de loisirs du mercredi et des vacances scolaires.



### **Afin de permettre à vos enfants de fréquenter ces services voici les trois étapes :**

1. La constitution d'un dossier administratif, valable pour l'année scolaire 2024-2025.
2. La création sur le portail familles des inscriptions souhaitées, dès validation du dossier administratif par la Mairie.
3. La réservation des prestations pour chaque service via le portail famille.

Concernant Croc'Vacances (vacances scolaires), le service Enfance Jeunesse vous informera des dates d'ouvertures relatives aux réservations selon les périodes de vacances scolaires.

Voici le calendrier pour les différentes démarches.



## QUAND ?

Lundi 3 juin (09h)



Dimanche 30 juin (20h)

A partir du samedi 6 juillet (09h)

Vendredi 30 août (20h)



## QUELLE DÉMARCHÉ ?

Compléter le dossier administratif 2024/2025 et joindre les pièces justificatives :

- Livret de famille complet
- Photocopie des pages du carnet de vaccination
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Notification CAF du mois en cours
- Si non allocataires de la CAF, les avis d'imposition 2023 du foyer devront être fournis avant la rentrée.
- Jugement de séparation ou de divorce

Certains documents sont déjà en ligne. Il vous suffit uniquement de les vérifier et d'ajouter ceux manquants.

Uniquement après la validation du dossier administratif 2024-2025 par le Service Enfance Jeunesse

**1ère étape :** Créer les inscriptions aux services souhaités : Restauration scolaire, Accueil matin/soir et Croc' Loisirs Mercredi.

**2ème étape :** Accès au planning de réservations pour les services : Restauration scolaire, Accueil matin/soir et Croc'loisirs Mercredi : Restauration scolaire, Accueil matin/soir : Je coche les jours souhaités, je valide et je vérifie dans le récapitulatif des demandes.

**Ouverture des réservations à Croc' Loisirs Mercredi :**

**Case blanche :** Place disponible. Je coche, je valide et je vérifie dans le planning de mon enfant la prise en compte des réservations.

**Case grisée :** Le groupe de mon enfant est complet sur le jour souhaité. Je me reconnecte ultérieurement afin de voir la disponibilité des places.

- Clôture de l'onglet « Créer une inscription ».
- Seul l'onglet « Gérer mes réservations » sera disponible tout au long de l'année scolaire 2024-2025.



## COMMENT ?

Sur le portail familles :

Onglet « Créer une inscription »

«Dossier administratif 2024/ 2025»

Tout dossier incomplet ne sera pas validé et ne permettra pas d'accéder aux étapes suivantes

**1ère étape / Sur le portail familles :**

Onglet « Créer une inscription »

En fonction des besoins :  
-« Croc' Loisirs Mercredi »  
-« Restauration scolaire »  
-« Accueil matin/soir »

**2ème étape / Sur le portail familles :**

Onglet « Gérer mes réservations»

En fonction des besoins :  
-« Croc' Loisirs Mercredi »  
-« Restauration scolaire »  
-« Accueil matin/soir »